

**SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ENTREPRENEURIAL DE LA MRCVO :
LES SERVICES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES MAINTENUS**

VAL-D'OR, LE 20 MARS 2020. – La MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) souhaite réaffirmer que son Service du développement local et entrepreneurial demeure actif pour accompagner les entreprises du territoire. Son équipe continue d'être accessible par la ligne Info-développement (819 874-IDÉE) et par courriel. Elle invite également les responsables d'entreprises à s'abonner dès maintenant à une infolettre spéciale qui sera diffusée régulièrement pendant la crise de la COVID-19 afin de relayer les informations pertinentes aux entreprises de la Vallée-de-l'Or.

Une porte d'entrée locale à l'écoute des besoins d'ici

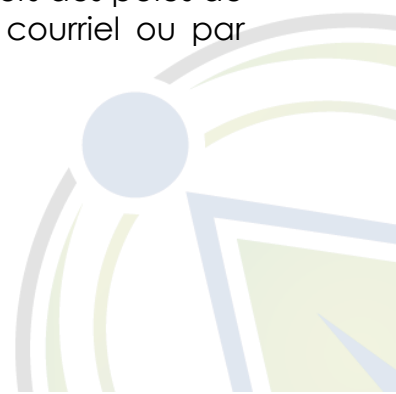
Le Service de développement local et entrepreneurial assure présentement une veille de l'ensemble des mesures gouvernementales et privées mises en place pour aider les entreprises à surmonter les impacts de la pandémie sur leurs projets d'affaires. M. Martin Ferron, préfet de la MRCVO, explique le rôle de ce Service pendant la crise :

« Nous savons que notre territoire ne sera pas épargné et nous souhaitons faire notre part pour que nos entrepreneurs reçoivent tous les renseignements essentiels. À titre de répondante territoriale pour la mission *Activités économiques* inscrite au *Plan national de la sécurité civile* du gouvernement du Québec, Mme Marie-Andrée Mayrand, directrice du Service de développement local et entrepreneurial de la MRCVO, a également le rôle de relayer les besoins et les réalités vécues par les entreprises de notre milieu au ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEI).

J'invite donc les entrepreneurs d'ici à joindre la MRCVO pour faire part de leurs difficultés. Nous serons en mesure de les diriger vers les bonnes ressources, selon leur situation particulière, et d'interpeller le gouvernement par rapport à nos réalités locales. »

Infolettre spéciale COVID-19

La MRCVO structure son fonctionnement pour assurer un service malgré la pandémie :
« Nous avons mis en place le télétravail afin que nos agents et conseillers des pôles de Malartic, Senneterre et Val-d'Or puissent demeurer disponibles par courriel ou par notre ligne Info-développement.



De plus, sachant que les entreprises sont présentement submergées par un flot d'informations, nous produirons une infolettre spéciale qui recense les renseignements et les ressources spécifiquement utiles aux entreprises du territoire. Elle sera envoyée régulièrement pendant la crise et j'invite toute personne intéressée à s'y abonner via le mrcvo.qc.ca/mrcvo/coronavirus/ », précise Mme Mayrand.

Moratoire de paiement pour les clients du SDLE

La MRCVO a autorisé un moratoire de paiement sur le capital et intérêts du prochain remboursement pour les entreprises qui ont bénéficié d'un financement dans le cadre de notre politique commune du fonds local d'investissement et des fonds locaux de solidarité FTQ (FLI-FLS). La MRCVO communiquait hier avec ses clients à ce sujet. La mesure pourrait être répétée selon l'évolution de la crise.

- 30 -

Source : Sophie Richard-Ferderber
Coordonnatrice en communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232 | 819 856-5866
sophierf@mrcvo.qc.ca